









La suggestion que l'orateur invité de cet événement est l'ambassadeur du Venezuela est un mensonge éhonté. Il n'a pas été nommé par le gouvernement légitime du président Nicolás Maduro, mais par le « président » autoproclamé d'un parti d'opposition soutenu de l'étranger, que les États-Unis et le Canada ont constitué en un gouvernement parallèle à la suite du dernier coup d'État manqué.

La réunion se tient au milieu d'une élection fédérale pour appuyer la participation active du gouvernement canadien à l'assaut mené par les États-Unis contre le Venezuela. Outre son soutien aux sanctions illégales et au blocus imposé par les États-Unis qui constituent une punition collective des populations et un crime contre l'humanité, la ministre des Affaires mondiales Chrystia Freeland applique une politique agressive utilisant des « moyens diplomatiques » pour paralyser le travail de l'ambassade du Venezuela à Ottawa afin d'exercer le maximum de pression sur le gouvernement vénézuélien.

En janvier 2019, Affaires mondiales a commencé à refuser des visas aux diplomates vénézuéliens au Canada dans le but de s'ingérer dans leurs activités légitimes, ce qui a entraîné la fermeture des consulats du Venezuela à Vancouver, à Toronto et à Montréal.

Le 2 juin 2019, Freeland a annoncé que le Canada fermait « temporairement » son ambassade au Venezuela et que le Canada avait l'intention d'évaluer le statut des diplomates vénézuéliens au Canada nommés par le président Nicolás Maduro.

Depuis lors, des institutions publiques et privées des États-Unis et du Canada ont pris des mesures systématiques pour empêcher l'ambassade du Venezuela de s'acquitter de ses fonctions consulaires et autres. L'ambassade du Venezuela à Ottawa est le seul bureau représentant le gouvernement du Venezuela et est responsable du traitement de toutes les demandes de visas, passeports et autres documents officiels pour le Canada et les États-Unis.

Outre les attaques des gouvernements américain et canadien, FedEx a récemment notifié l'ambassade du Venezuela qu'il ne traiterait plus aucun paquet ni colis destiné à des adresses situées aux États-Unis. Plusieurs banques ont également demandé au chargé d'affaires de l'ambassade de fermer tous les comptes de l'ambassade transigés en dollars américains.

Toutes ces mesures résultent du blocus financier, économique et commercial des États-Unis destiné à étouffer le Venezuela sur tous les fronts, y compris en ciblant l'ambassade au Canada qui, malgré toutes les attaques, s'est acquittée avec honneur de ses fonctions.

Dans l'avis de convocation du 8 octobre, les déclarations hypocrites selon lesquelles le Canada appuie les Vénézuéliens dans leurs « efforts pour réaliser des réformes politiques et économiques » et le « rétablissement de la démocratie par des moyens pacifiques et négociés » ne peuvent dissimuler les crimes commis par les États-Unis et le Canada contre le peuple du Venezuela. La confusion que des réunions comme celle de Concordia ont pour but de créer, à un moment où les États-Unis et les forces qu'ils commandent sont en train d'essayer de saboter les chances des Vénézuéliens de résoudre leurs problèmes pacifiquement par le dialogue, sert à intensifier le siège du Venezuela et de son peuple et constitue un prélude à l'usage de la force.

Mouvements Alba Canada appelle tout le monde à se joindre au piquet d'information organisé le 8 octobre devant l'Université Concordia pour protester contre les activités anti-Venezuela promues par le gouvernement du Canada et les institutions canadiennes.

*(Traduction : Le Renouveau)*

# Non au gangstérisme impérialiste! Exigeons la fin du siège brutal imposé au Venezuela!

- Margaret Villamizar -

Le 11 septembre, lors d'une réunion régulière du Conseil permanent de l'Organisation des États américains (OÉA), les États-Unis et 10 pays d'Amérique latine signataires du Traité interaméricain d'assistance réciproque, également appelé Traité de Rio, ont adopté une résolution recommandant l'invocation de ce traité contre la République bolivarienne du Venezuela, cette dernière étant censée représenter « une menace manifeste pour la paix et la sécurité » dans les Amériques. Cinq autres pays qui sont également signataires et un autre se sont abstenus.[1] Le 23 septembre, à une rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres à New York, 15 d'entre eux ont approuvé l'application d'autres sanctions, mais sans demander le recours à la force. L'Uruguay s'est opposé à la motion et a annoncé son intention de se retirer du traité tandis que Trinité-et-Tobago s'est abstenue.

## Le traité de Rio, instrument d'intervention étrangère

Ce traité, une relique de la guerre froide décrit comme un pacte de « défense » mutuelle, a été imposé en 1947 à l'Amérique latine et aux Caraïbes par les États-Unis en tant qu'instrument pour « endiguer le communisme » dans leur « arrière-cour ». Le traité engage les États signataires à la défense collective si l'un d'entre eux fait l'objet d'une attaque armée, conformément à la même logique que celle décrite au chapitre V de la charte de l'OTAN, selon laquelle une attaque contre l'un est une attaque contre tous. Le Traité de Rio permet l'autorisation d'une série de mesures punitives de nature diplomatique et économique allant jusqu'au recours à la force militaire. À la réunion du 11 septembre de l'OÉA, un amendement proposé par trois pays pour exclure l'option militaire contre le Venezuela a été rejeté.

Cette dernière tentative de rassembler une force régionale pour intervenir contre le Venezuela et lui donner un vernis de légitimité a été dirigée par les États-Unis de concert avec le gouvernement colombien qui s'emploie aujourd'hui à détruire le processus de paix dans son propre pays, alors que d'anciens guérilleros et dirigeants sociaux sont massacrés en toute impunité presque sur une base quotidienne. Le « gouvernement » parallèle et le « président », que les États-Unis et le Canada ont tenté sans succès d'imposer au peuple vénézuélien, ont été accrédités illégalement pour représenter le Venezuela à l'OÉA.

La pièce maîtresse de la réunion qui a été convoquée pour le 11 septembre était une harangue du ministre colombien des Affaires étrangères, décrivant son pays comme une victime, affirmant être menacé à cause de « groupes armés colombiens illégaux » et de « nouveaux groupes narcoterroristes » qui seraient prétendument hébergés, armés et entraînés sur le territoire vénézuélien avec le soutien du gouvernement vénézuélien et de ses forces armées.

## Le rôle du Canada

Le Canada n'a pas pu prendre part au vote à la réunion de l'OÉA à Washington ou à celle de New York le 23 septembre car, comme un certain nombre d'autres États membres de l'OÉA, il n'est pas signataire du Traité de Rio. Toutefois, le Canada et plusieurs autres pays qui forment le soi-disant groupe de Lima mis en place par les États-Unis pour soutenir leurs efforts de changement de régime au Venezuela - et dans lesquels le Canada joue un rôle de premier plan -



ont été les premiers à se prononcer en faveur du contenu de la résolution destinée à ouvrir la voie à une escalade et à donner un air de légalité au siège criminel déjà imposé au Venezuela.

Le représentant du Canada a commencé son intervention à l'OÉA en condamnant ce qu'il a appelé le « régime illégitime de Nicolas Maduro », reprenant les allégations du ministre colombien des Affaires étrangères à l'effet que le gouvernement du Venezuela « protège des organisations narcoterroristes et délinquantes ». Ces allégations ont tôt fait d'être démenties, étant basées sur un document manifestement falsifié attribué aux Forces armées bolivariennes du Venezuela. Signalant l'appui du Canada à l'invocation du traité de Rio utilisé par le passé par les États-Unis pour légitimer leurs invasions de la République dominicaine, de la Grenade, du Panama, du Nicaragua et d'autres pays, le représentant du Canada a convenu qu'il « existait une menace manifeste pour la paix et la sécurité dans la région » posée par des groupes armés colombiens qui opéreraient librement au Venezuela et a déclaré que le Canada partageait l'intérêt de la Colombie à réprimer de telles organisations.

En adoptant une politique d'apaisement envers le gouvernement de guerre des États-Unis au lieu de faire respecter le droit international et les normes de la diplomatie, le gouvernement Trudeau s'est retrouvé plongé dans un borbier qui sent mauvais. Les propos hypocrites de Chrystia Freeland, chef du groupe de Lima, qui affirme que le Canada appuie le peuple vénézuélien et oeuvre en son nom pour une « transition pacifique » vers « la démocratie », sont démentis par les faits. Il n'y a rien de pacifique, de démocratique ou de légal à organiser un coup d'État contre un gouvernement librement élu par son peuple, et si cela ne fonctionne pas, assiéger le pays avec des menaces d'invasion et des mesures coercitives visant à affamer son peuple, le priver de médicaments. C'est fait pour essayer de le forcer à cesser de se battre pour défendre sa souveraineté et son droit d'être devant la menace d'invasion que les États-Unis continuent de brandir.

Ce à quoi le Canada participe est du gangstérisme impérialiste pur et simple. Ça ne doit pas passer !

Il est clair qu'il est urgent de donner une nouvelle direction à la politique étrangère du Canada - une direction qui ne contredit pas le désir des Canadiens de faire de leur pays une force pour la paix dans le monde et d'avoir des relations amicales avec tous les peuples au lieu de s'ingérer dans leurs affaires. Sans politique étrangère indépendante, le Canada n'aura aucun moyen de sortir du borbier dans lequel il s'est mis suivant une politique d'apaisement envers les impérialistes américains, principale menace passée et présente à la paix et à la sécurité dans les Amériques et dans le monde. La nécessité d'extirper le Canada de la machine de guerre des États-Unis est un sujet qui mérite d'être sérieusement discuté dans ces élections.

***Faisons du Canada une zone de paix !  
Établissons un gouvernement antiguerre au Canada !***

*Margaret Villamizar est la candidate du PMLC dans la circonscription de Windsor-Ouest.*

#### **Note**

1. L'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, les États-Unis, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Paraguay, la République dominicaine et le Salvador ont voté en faveur de la motion. Le Costa Rica, le Panama, le Pérou, Trinité-et-Tobago et l'Uruguay se sont abstenus. Les Bahamas n'étaient pas présentes.

**Envoyez vos articles, photos, rapports, points de vue et commentaires à  
redactionpmlc@cpcml.ca.**